

Présentation

Nous, intervenants de l'aide, du soin, de l'éducation, de la sécurité et du contrôle, sommes déconcertés par les individus ou les familles en détresses multiples et les cas complexes qui nous mettent au travail.

Par déconcertés, nous entendons perplexes, épuisés, mais aussi dé-professionnalisés, dépersonnalisés, déchirés, démembrés, écartelés.

Les frontières entre services, institutions, associations s'estompent, celles des professions sont mises à mal. De nouveaux métiers apparaissent.

Les individus ou les familles en détresses multiples et les cas complexes nous convoquent dans des "champs de recouvrement" pluridisciplinaires et pluri-institutionnels qu'ils fréquentent plus souvent et connaissent mieux que nous. Leur participation à nos pratiques et à leur évolution est incontournable. Nous nous retrouvons parfois bloqués dans les impasses douloureuses : « Cliniques de Consternation » ou « Cliniques des Lamentations ».

La "**Clinique de Concertation**" propose une alternative à ces deux écueils. Elle met au travail une hypothèse fragile, mais qui s'est révélée productive : ce que nous qualifions de chaos ou de manipulation malveillante contient des éléments méthodologiques novateurs qui peuvent, si nous en prenons soin, enrichir voire créer le "**Travail Thérapeutique de Réseau**".

La formation à la « **Clinique de Concertation** » proposera de formuler et de transmettre ces éléments méthodologiques. Leur mise en pratique au contact de situations concrètes sur le terrain de l'aide, du soin, de l'éducation, de la sécurité et du contrôle et dans leur « Champs de recouvrement » constituera une part importante de la formation.

Les critères de reconnaissance

La formation à la "Clinique de Concertation" s'adresse aux professionnels l'aide, du soin, de l'éducation, de la sécurité et du contrôle. Elle est structurée en quatre niveaux comprenant plusieurs modules dont la durée totale est de 450 heures. Toute participation aux activités de formation ou aux activités cliniques peut faire l'objet d'une attestation partielle ou globale. Les quatre niveaux de formation sont établis pour aider les travailleurs de réseau à évaluer leur parcours dans la formation et déterminer à quel type d'action ils sont préparés.

1° niveau :

- Objectif : se situer et s'impliquer dans les pratiques de réseau, gérer les « **Cliniques du Relais** »

- 60 heures de formation théorique et 18 heures de participation à des « Cliniques de concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (6 demi-journées) parmi lesquelles 3 hors de son propre territoire d'exercice professionnel

2° niveau :

- Objectif : gérer les "**Concertations Cliniques**"

- 60 heures de formation théorique, 18 heures de participation à des « Cliniques de Concertation » ou/et des « Concertations Cliniques » (6 demi-journées) parmi lesquelles 3 hors de son propre territoire d'exercice professionnel, 24 heures de co-animation de « Cliniques de Concertation » (8 demi-journées) parmi lesquelles 4 hors de son propre territoire d'exercice professionnel, 20 heures de participation à des Séminaires, Congrès ou Perfectionnements en travail de réseau et Thérapie Contextuelle au choix, 20 heures de participation à des actions spécifiques associatives de la « Clinique de Concertation », Ateliers de Transmission, Séminaire international.

3° niveau :

- Objectif : gérer les "**Cliniques de Concertation**"

- 100 heures d'approfondissement à la méthodologie du « Travail Thérapeutique de Réseau » (Médiation, Counselling, Thérapie Contextuelle) organisée dans des instituts, écoles entreprises de formation accrédités, 36 heures de co-animation de « Clinique de Concertation » et/ou de « Concertations Cliniques » (12 demi-journées) parmi lesquelles 6 hors de son territoire, 20 heures de participation à des actions spécifiques associatives de la « Clinique de Concertation », Ateliers de Transmission, Séminaire international.

4° niveau :

- Objectif : acquérir les compétences de **Clinicien de Concertation** senior et de formateur à la "Clinique de Concertation"

-75 heures pour une présentation d'un travail personnel étayé par un « Travail Thérapeutique de Réseau » supervisé publié dans les « Lettres Concertatives », 15 heures de formation brève aux compétences pédagogiques.



Formation au Travail Thérapeutique de Réseau soutenu par la "Clinique de Concertation" 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

OBJECTIFS

Cette formation est destinée aux professionnels désireux de travailler en concertation, d'enrichir leurs pratiques en les articulant les unes aux autres, de s'appuyer sur les ressources résiduelles des familles, de comprendre et utiliser l'organisation de l'aide, du soin, du contrôle, de la sécurité et de l'éducation, de mettre en place une méthodologie de travail en réseau.

CONTENU et DATES DE LA FORMATION

- 19.01.18** : La force convocatrice des personnes et des familles en détresses multiples et ce qu'elle nous fait faire.
9.02.18 : Les Figures du Travail Thérapeutique de Réseau. Description et articulations.
30.03.18 : La sélection, la transformation et la circulation des informations utiles ; l'une de ses figures: le secret professionnel.
20.04.18 : L'intrus, une ressource déconcertante.
25.05.18 : Délégations massives, multiples et discriminées. Missions, demandes et pertes.
08.06.18 : Conflits de pouvoir, émulations de compétences, partage des responsabilités, émulsion de créativité.
21.09.18 : Ressources résiduelles, des points d'activation au "Contexte Extensif de Confiance".
19.10.18 : Thérapie Contextuelle et Travail Thérapeutique de Réseau.
30.11.18 : Disponibilité et Partialité multidirectionnelles dans le Travail Thérapeutique de Réseau.
14.12.18 : Racines, Traces et Avenir.

PUBLIC CIBLE

Professionnels de l'aide, du soin, de l'éducation et du contrôle: assistants sociaux, psychologues, médecins, infirmiers, animateurs, conseillers d'éducation et d'orientation, proviseurs, enseignants, chefs d'établissements, chefs de services, éducateurs spécialisés, TISF, conseillers en économie sociale et familiale, etc.

MODALITES PRATIQUES

Durée: 10 jours + 3 jours de terrain **Horaires**: 9h30 à 17h00
Lieu: Centre de ressources multi handicap. Le Fontainier. 42, avenue de l'Observatoire. Paris 14^{ème}

FORMATEURS

Dr. J-M Lemaire: Médecin psychiatre, thérapeute familial, directeur de l'ILTF, du Service de Santé mentale de Flémalle, du CMPP de Nîmes, Clinicien de Concertation. Membre de l'EFTA
M-C Michaud: Thérapeute familiale, Responsable du développement de l'association « Ecole et Famille » Clinicienne de Concertation. Membre de l'EFTA

Mme ou Mr :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Mail :

Exerçant la profession de :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

S'inscrit à la formation pour l'année 2018 (13 journées)

Inscription individuelle : 950 €

L'inscription individuelle fait l'objet d'un règlement total en début de formation avec un échelonnement possible par la remise de plusieurs chèques.

Inscription institutionnelle : 1500 €

L'inscription en formation continue fait l'objet d'une convention entre l'AFCC et votre institution.

Inscription à l'ordre de l'AFCC à retourner à :

L'Association Française pour la Clinique de Concertation

Par mail : afcc@concertation.net

Par courrier : Catherine Mariette, AFCC « Le Fontainier »

42 avenue de l'Observatoire 75014 Paris

Association Française pour la « Clinique de Concertation » - Association loi 1901

Agrément formation n° 11 75 45071 75 Référencé dans le Datadock

Siret : 513 983 718 00026

Téléphone : + 33 (0)6 76 54 40 93

Adresse électronique : afcc@concertation.net